

## CAHIER D'ACTEUR

### Oui à l'éolien pour le futur de nos régions !



#### GRUPE DES ÉLU-E-S ECOLOGISTES EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

##### Groupe des élu-e-s EELV - Région Picardie :

11 mail Albert 1er - BP 2616  
80026 AMIENS Cedex 1  
Contact : elus.picardie.crp@gmail.com  
Site internet : www.elus-picardie.eelv.fr

##### Europe Ecologie Les Verts Picardie :

42 rue de la République - 80000 Amiens  
Contact : contact.picardie@eelv.fr

##### Groupe des élu-e-s EELV - Région Haute-Normandie:

73 rue Martainville  
76000 Rouen  
Contact : elus-hautenormandie@eelv.fr  
Site : www.elus-hautenormandie.eelv.fr

##### Europe Ecologie Les Verts de Haute-Normandie :

34-35, quai du Havre - 76000 Rouen  
Courriel : ecologie.hn@wanadoo.fr  
Site : www.hautenormandie.eelv.fr

En 2015, les risques encourus par un changement climatique non endigué sont clairement évalués et on sait par exemple que **la montée du niveau de la mer provoquerait la submersion d'une partie du Tréport et de Dieppe et une vulnérabilité accrue aux tempêtes**. Surtout, nos territoires souffrent d'un chômage de masse aux effets bien davantage perçus par la population.

Nous rapprochons ces deux phénomènes car nous sommes convaincus qu'il est possible de traiter leurs maux en adoptant **un nouveau modèle de développement basé sur les énergies renouvelables**, à haute intensité en emplois locaux et à faibles émissions de gaz à effet de serre.

L'éolien en mer, essentiel à ce type de mix énergétique, et le parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport, constituent dans ce sens **une opportunité de développement pour toute une région**, avec la création d'usines au Havre ou d'une base d'exploitation et de maintenance à Dieppe.

Nous sommes à ce titre **favorables au projet mais déterminés à en maximiser les retombées pour les territoires**. Nous veillerons ainsi dans ce débat public et au-delà, à ce que le développement du parc se fasse dans **la plus grande complémentarité avec les secteurs du tourisme, de la pêche ou de la sous-traitance industrielle**, au profit de tous. Enfin, nous soutiendrons **l'association des collectivités et des citoyens au financement et à la gouvernance du parc**.

Christophe Porquier et Claude Taleb



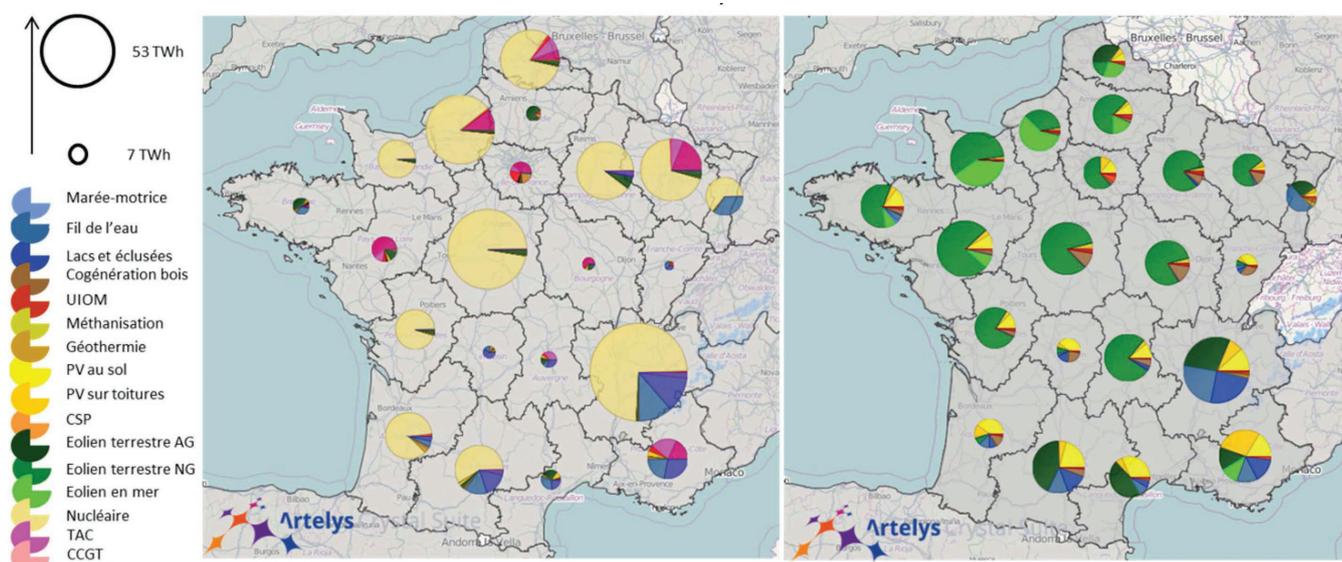
# DÉBAT PUBLIC

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT

### L'ÉOLIEN, À LA BASE DU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE DE DEMAIN

La France est aujourd'hui enfermée dans un modèle énergétique dépassé et dangereux. D'un côté, les combustibles fossiles (pétrole-charbon-gaz) utilisés pour se chauffer, se déplacer, impactent la qualité de l'air et alimentent le déficit commercial (60 milliards d'euros en 2013). De l'autre, avec une production d'électricité majoritairement nucléaire, nous faisons face à des risques d'incidents et d'accidents nucléaires sur le territoire, de dépendance dans l'approvisionnement en uranium vis-à-vis des pays producteurs aux situations politiques souvent instables,

et surtout d'explosion des coûts de production. L'industrie nucléaire française est effectivement à bout de souffle avec les travaux toujours retardés du grand carénage (prolongation de 30 ans, plus 1 milliard d'euros par réacteur) dispendieux et sans retour d'expérience connu à ce jour, avec une nouvelle génération de réacteurs (EPR) dont Areva est incapable de terminer la mise en oeuvre et qui produiraient une électricité 40% plus chère que celle produite par l'éolien terrestre.



Comparaison des productions électriques régionales actuelles et en 2050, comme projeté dans l'étude de l'ADEME "Vers un mix électrique 100% renouvelable en 2050". L'éolien en mer (en vert clair), occupe une place importante, complémentaire, dans le mix électrique, du fait notamment de son haut facteur de charge.

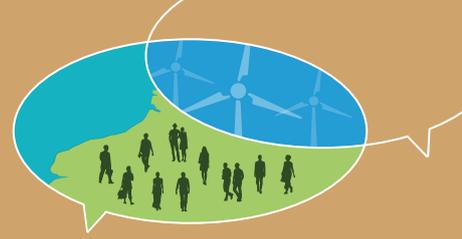
Il est possible de sortir de cette impasse et d'adopter un nouveau modèle énergétique basé sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie, en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en sortant du nucléaire. Une évolution techniquement possible

comme le prouvent les scénarios Négawatt ou ADEME, faite à coûts constants et bien plus bénéfique à notre économie en réduisant les importations de combustibles fossiles et relocalisant nombre d'activités.

	100% ENR	95% ENR	80% ENR	40% ENR
Coût de l'énergie consommée en €/MWh	119	116	113	117

Comparaison des coûts au MWh suivant le pourcentage d'énergie renouvelable dans le mix électrique français en 2050, étude ADEME « Vers un mix électrique 100% renouvelable »

Dans ce modèle énergétique basé sur des énergies variables, l'éolien en mer (et le parc du Tréport en particulier) est très important : il bénéficie d'un facteur de charge élevé, d'une analyse de cycle de vie favorable et d'une adéquation aux réseaux électriques déjà existants. **Nous soutenons ce projet indispensable à un nouveau modèle de développement soutenable, favorable à notre environnement et source d'une renaissance industrielle.** Rappelons pour objectiver le débat sur la comparaison économique que le prix de sortie du Kwh « tout nucléaire » est inexorablement appelé à augmenter du fait des colossaux coûts de mise en sécurité ou de renouvellement d'un parc vieillissant tandis que le prix du kwh éolien diminue au fil de son développement industriel et technologique. **Le modèle responsable, du point de vue des finances publiques, c'est le mix électrique 100% renouvelables !**



## LE PARC OFFSHORE DE DIEPPE LE TRÉPORT, UNE OPPORTUNITÉ POUR L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE ÉOLIENNE BI-RÉGIONALE : NOS RÉGIONS AGISSENT !

### Une chance de transition écologique de l'économie locale

Durement touché par la désindustrialisation et le déclin des activités des ports de moyenne taille, le bassin d'emplois des zones du Tréport et de Dieppe subit un fort taux de chômage. Le développement d'une nouvelle filière industrielle d'avenir autour de l'éolien offshore, c'est l'opportunité de **répondre à l'enjeu de réindustrialisation** qui nous préoccupe et de **redynamiser les activités traditionnelles en difficulté** (mécanique, chaudronnerie, sous-traitance automobile, maintenance portuaire) autour d'un laboratoire de transition écologique.

**Le projet de parc éolien de Dieppe – Le Tréport permettra ainsi de créer des milliers d'emplois :**

- **emplois directs** avec les usines Adwen au Havre, la sous-station offshore, l'installation en mer, le pilotage du projet, l'exploitation et la maintenance dans les bases de Dieppe et du Tréport, la R&D dans la Métropole rouennaise ;
- **emplois indirects** de premier niveau (phase de construction et d'exploitation, fabrication des turbines et pièces détachées) et de second niveau (400 entreprises répertoriées) ;
- **emplois induits** (développés autour du projet : services publics, services aux personnes, aux entreprises, hôtellerie)<sup>1</sup>.

### La complémentarité des Régions, acteurs phares du développement économique et de la formation

Illustration idéale de transition économique et écologique de territoire, ce projet est le premier à l'échelle industrielle, à reposer sur **un modèle économique (le coût de revente du mégawatt heure) couvrant la construction, l'exploitation, le reversement de taxes locales et le démantèlement des installations.**

Il est soutenu par **la Région Haute-Normandie** qui d'une part accompagne, avec les élu-e-s écologistes, différents projets régionaux innovants (Appel à projets Energies pour structurer la formation professionnelle dédiée, accompagner des projets de recherche tels que le centre de R&D d'Adwen au Madrillet, le projet WIN et son centre de recherche CEVEO), et d'autre part soutient financièrement **la Région Picardie** sur l'espace de formation dédié au métier de technicien de maintenance de parc éolien et la plateforme WINDLab à Amiens. Avec un gisement de vent favorable (2<sup>e</sup> Région française en puissance éolienne terrestre installée<sup>2</sup>) et une filière qui se consolide (1 000 emplois), elle s'intéresse maintenant aux opportunités du offshore, notamment dans la diversification de ses entreprises. Avec en outre Fécamp, la filière se professionnalise et s'ouvre à l'avenir (opportunités en Manche et Mer du

Nord). il faudra à terme coordonner les initiatives historiques pour consolider une approche globale de territoire.

Le maître d'ouvrage accompagne en outre le projet d'un **développement des compétences** des futurs travailleurs du parc et des usines (315 000 heures de formation prévues).



Nacelles de la plateforme de formation WindLab à Amiens : 30 personnes formées/an à la maintenance des parcs éoliens (taux d'embauche de plus de 85%)

## UN PROJET QUI DOIT SE DÉVELOPPER AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

### Co-construire avec les usagers de la mer



**Les usagers de la mer, et notamment les pêcheurs, principaux usagers de cette zone, doivent participer à la co-construction du projet de parc.**

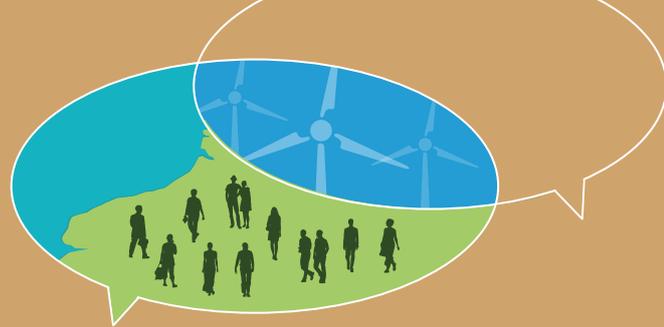
Le maître d'ouvrage, en faisant des choix techniques, a déjà su répondre aux demandes des pêcheurs (agencement et limitation des éoliennes, exclusion de la zone des Ridens de Dieppe, convention de collaboration avec les Comités Régionaux des Pêches Maritimes et Elevages Marins). Nous l'encourageons à poursuivre ses efforts pour **concevoir un parc éolien compatible avec les pratiques usuelles sur la zone et accompagner les pêcheurs engagés vers une pêche durable**. Nous demandons à la Préfecture maritime de **permettre le maintien des pratiques de pêche artisanale à l'intérieur du parc**, en garantissant la sécurité.

1. Pour exemple l'étude sur les retombées économiques du parc éolien Robin Rigg situé en Ecosse : 1,6 emploi induit dans le tissu économique local et national, pour chaque emploi direct ou indirect mobilisé.

2. En pleine capacité, la production éolienne couvre la quasi-totalité de la consommation picarde et à l'horizon 2050, on devrait atteindre une énergie électrique équivalente à celle de 3 réacteurs nucléaires.

# DÉBAT PUBLIC

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT



### Respecter le patrimoine naturel et culturel

Il faut **minimiser les impacts environnementaux du projet**, particulièrement en phase de construction et prioriser la préservation des espèces et leur milieu. Nous saluons ainsi l'initiative du Syndicat des Energies Renouvelables pour faire évoluer la réglementation sur le balisage, dont l'impact lumineux important peut perturber les riverains et la faune.

Fragilisé par l'érosion et le changement climatique, **le trait de côte doit faire l'objet d'une attention particulière**. Nous demandons au maître d'ouvrage une gestion adaptative pour corriger les impacts environnementaux, de la construction au démantèlement du parc, en suivant les recommandations des études scientifiques d'impacts. Nous l'encourageons à s'investir dans des projets de recherche pour réduire l'impact environnemental des parcs éoliens en mer.

**Développer un tourisme tourné vers le parc** (visites, tourisme industriel, nouvelles activités de nautisme) permettrait d'une part de conjuguer la valorisation du patrimoine naturel et les retombées économiques, et d'autre part de compléter intelligemment l'offre existante autour du patrimoine culturel et naturel de la frange littorale, comme cela existe au Danemark (Nysted, Copenhague) ou est prévu à Saint Brieuc.

### UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE POUR ASSOCIER LES CITOYENS ET LES COLLECTIVITÉS À LA VIE DU PARC

Au-delà des enjeux économiques et environnementaux, il est pertinent de penser des outils et processus pour **réussir l'implantation locale du projet, gagner l'adhésion des acteurs territoriaux et intéresser les citoyens**.

Le code général des impôts prévoit une taxe spéciale sur les projets éoliens en mer : répartie entre les communes du littoral (50%), les pêcheurs (35%) et le soutien aux projets en faveur du développement durable (15%), elle devrait s'élever au démarrage du parc à environ 7 M€/an. **Elle doit servir de levier pour la transition écologique du territoire**. Il faut prioriser les actions d'accompagnement pour la maîtrise de l'énergie, le soutien aux projets de recherche sur le stockage d'énergie renouvelable et sur l'éco-mobilité (tel le projet Terramer sur la consommation d'énergie des navires), la protection-restauration du littoral et sa biodiversité, etc.

**La mise en commun des ressources fiscales dans un fond cogéré permettrait un meilleur fléchage des financements**, qui pourrait éventuellement être abondé en complément par les différents acteurs du projet, professionnels, collectivités locales et représentants de la société civile. La participation de ces acteurs au suivi et à la gestion du parc ferait émerger une gouvernance démocratique innovante de l'éolien en mer.

La création d'une **Société d'économie mixte (SEM)** ouverte aux collectivités locales permettrait à celles qui le désirent de prendre une participation dans la société « Eoliennes en mer Dieppe - Le Tréport » après élargissement de son capital.

La société « Eoliennes en mer Dieppe - Le Tréport » pourrait également s'ouvrir à **la participation d'un fonds d'investissement d'initiative citoyenne** qui permettrait de fédérer des projets de dimension locale et associerait les citoyens-épargnants à la gouvernance de la société.

Ces outils permettraient d'une part de faire **bénéficier concrètement aux habitants** des retombées sous des formes multiples et nouvelles, à travers des micro-projets individuels dédiés ou des projets coopératifs, en fonction des choix faits par le collège créé à cet effet : aide à la rénovation d'un logement vétuste, d'équipement d'une maison en matériel d'énergie renouvelable, d'isolation d'un bâtiment associatif...

Ils permettraient d'autre part **d'expérimenter des processus innovants** en terme de gouvernance locale en structurant le dialogue entre acteurs industriels, institutionnels, associatifs et citoyens qui doivent chacun prendre leur part dans la réussite de l'évolution territoriale qu'engendre un tel projet.

Ces propositions illustrent positivement la compatibilité et la complémentarité sur le territoire entre le portage industriel d'un parc à grande échelle et le développement d'outils de financement citoyen local, et concrétisent les possibilités d'implication, d'adhésion au projet, de transversalité imaginables pour que les retombées économiques et écologiques du parc éolien bénéficient à tous les acteurs de notre territoire.